

# NOTICE D'INFORMATION CONCOURS IPDE 2016

## Je suis en liste principale

### 1/ Je crée mon adresse mail

Je crée mon adresse mail sous la forme indiquée dans la procédure création adresse e-mail **NETCOURRIER**. Cette adresse est impérative et sera votre adresse de référence pour vos échanges avec l'Institut pendant toute votre scolarité notamment pour nous envoyer votre confirmation en liste principale et [réceptionner votre convocation à votre pré-rentrée](#).

### 2/ Je confirme ma place en liste principale

J'envoie le plus tôt possible, au plus tard pour le **25 novembre 2016**, à partir de mon adresse mail, ma confirmation en liste principale à l'adresse suivante :

[accueil-ifms@ch-valenciennes.fr](mailto:accueil-ifms@ch-valenciennes.fr)

**A-** J'indique sur ce mail en objet : « *EIDP 2016 confirmation en liste principale Nom et Prénom* »

**B-** Le contenu du mail doit préciser :

- Date et lieu de naissance       Numéro de sécurité sociale personnel
- Le rang liste principale

**C-** Je dois joindre à ce mail :

- la copie du DEI, si non fournie lors de l'inscription au concours
- le document attestant de mon statut au moment de la rentrée :
  - Etudiant en poursuite d'étude (certificat de scolarité 2015/2016)
  - Salarié (attestation de prise en charge employeur) ou demandeur d'emploi avec prise en charge (attestation de prise en charge du coût de la formation par Pôle emploi)
  - Demandeur d'emploi (attestation de non prise en charge du coût de formation par Pôle emploi)

### 3/ Je précise mon statut au regard du coût pédagogique annuel

- Etudiant en poursuite d'étude : 3 600 €
- Salarié : 6 242 €
- Demandeur d'emploi avec prise en charge par Pôle emploi : 6 242 €
- Demandeur d'emploi sans prise en charge par Pôle emploi : 3 600 €

Une convention tripartite avec l'organisme financeur et/ou un contrat individuel avec l'IFMS devront être signés pour l'année 2017.

### 4/ Je paie par virement bancaire mes droits d'inscription universitaire et frais spécifique avant le 2 décembre 2016 : 231 €

Mode de paiement : virement bancaire selon les références suivantes :

REGIE IFSI CH – VALENCIENNES – REGIE RECETTES

BIC : TRPUFRP1 IBAN : FR 76 1007 1590 0000 0020 1901 706

Indiquez impérativement la référence "**EDP 2016 EIP**" suivie de vos nom et prénom.

(le virement peut être réalisé à partir d'un compte qui ne serait pas celui de l'élève)

⇒ J'envoie via mon adresse mail le récapitulatif du virement pour confirmer mon inscription

(indiquer vos nom, prénom, numéro de concours) par mail à l'adresse suivante :

[accueil-ifms@ch-valenciennes.fr](mailto:accueil-ifms@ch-valenciennes.fr)

### 5/ Je télécharge et constitue le « Dossier IPE 2017 »

Ce dossier est à remettre **OBLIGATOIREMENT** complet lors de la pré-rentrée. Votre présence à la pré-rentrée est **OBLIGATOIRE** et vous êtes attendu(e) le **9 décembre 2016 à 8 h 30 précises** jusqu'à 12 h 30 à l'IFMS de VALENCIENNES.

## Je suis en liste complémentaire

### 1/ Je confirme ma place en liste complémentaire

J'envoie ma confirmation en liste complémentaire à l'adresse suivante :

[accueil-ifms@ch-valenciennes.fr](mailto:accueil-ifms@ch-valenciennes.fr) avant le **25 novembre 2016**.

**A-** J'indique sur ce mail en objet : « *EIDP 2016 confirmation en liste complémentaire Nom et Prénom* »

**B-** Le contenu du mail doit préciser :

- Date et lieu de naissance
- Numéro de sécurité sociale personnel
- Le rang liste complémentaire
- Mon statut au regard du coût pédagogique annuel ( **6 242 €** pour l'année 2017) en cas d'admission sur liste principale :

**C-** Je dois joindre à ce mail :

- Copie du DEI, si non fourni lors de l'inscription au concours
- le document attestant de mon statut au moment de la rentrée au regard du coût pédagogique :
  - Etudiant en poursuite d'étude : 3 600 €
  - Salarié : 6 242 €
  - Demandeur d'emploi avec prise en charge par Pôle emploi : 6 242 €
  - Demandeur d'emploi sans prise en charge par Pôle emploi : 3 600 €

Une convention tripartite avec l'organisme financeur et/ou un contrat individuel avec l'IFMS devront être signés pour l'année 2017.

### 2/ Je suis en liste complémentaire et je passe en liste principale en rang utile dès lors qu'un candidat de la liste principale renonce à son admission

Je suis contacté(e) par téléphone et je passe en liste principale.

Je suis les instructions « je suis en liste principale » :